

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
31 août 2016  
Français  
Original : arabe

---

**Lettres identiques datées du 29 août 2016, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer du massacre odieux de civils innocents commis le 28 août 2016 par l'armée turque dans le nord de la Syrie.

L'aviation et l'artillerie de l'armée turque, en coordination avec des groupes terroristes armés qui sont ses supplétifs, ont pilonné aveuglément les villages de Joub el-Koussa et Amarné, au sud de la ville de Jarablos (province d'Alep), faisant 35 morts parmi les civils, dont 20 à Joub el-Koussa et 15 à Amarné, des dizaines de blessés et des dégâts considérables aux biens privés, aux infrastructures et aux services dans les deux villages.

Les violations, les agressions et les massacres commis par le régime turc au cours de son incursion en territoire syrien sont contraires à toutes les normes morales et juridiques et constituent un crime d'agression et des crimes contre l'humanité à part entière. Certains ont été perpétrés directement par le régime Erdoğan qui agit par l'intermédiaire de l'armée turque et de ses diverses branches, que nous avons évoqués en détail dans nos lettres antérieures. D'autres ont été commis directement par leurs supplétifs et leurs collaborateurs, qui agissent sur ordre du régime – comme « l'Armée libre », Daech, le Front Nosra, qui se fait appeler désormais Front Fatah el-Cham, Ahrar el-Cham, le mouvement Nouredine Zanki, Liwa el-Taouhid, la Brigade des martyrs de Badr, la Brigade des émigrants, le Front islamique et l'organisation du Turkestan occidental – ou indirectement au moyen de la fourniture à ces groupes terroristes d'un soutien financier et logistique, y compris divers types d'armes et de munitions de pointe, ainsi que des mercenaires originaires de plus de 100 pays. Le 28 août 2016, les médias turcs ont rapporté que le régime turc avait autorisé les jours précédents l'entrée de plus de 3 000 terroristes à travers la frontière syro-turque pour qu'ils rallient les terroristes et les groupes qui tuent notre peuple à Alep.

Le Gouvernement syrien condamne dans les termes les plus énergiques les crimes, les violations, les agressions et les massacres à répétition commis depuis plus de cinq ans par le régime d'Ankara à l'encontre du peuple syrien et les atteintes à l'intégrité, à l'unité et à la souveraineté du pays. La Syrie demande aux membres du Conseil de sécurité de condamner ces crimes lâches, d'exercer les pressions nécessaires et de prendre des mesures efficaces pour faire en sorte que le régime Erdoğan recouvre ses esprits et s'abstienne de parrainer le terrorisme comme moyen



de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Syrie. Le régime turc a fait son entrée de manière fracassante à Jarablos mais n'a pas tiré une seule balle contre Daech, qui a rejoint les rangs de l'armée turque et de ses alliés terroristes qui ont pénétré dans la ville, ce qui prouve que le régime est de connivence avec cette organisation terroriste et d'autres. Le régime turc affirme que Daech a quitté Jarablos mais en réalité, les groupes terroristes qui sont alliés avec le régime turc sont entrés dans la ville, ce qui revient à substituer une forme de terrorisme par une autre. L'ONU et la communauté internationale ne doivent pas se leurrer.

En continuant de fournir un soutien sous diverses formes au régime turc, la France, les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar soutiennent explicitement le terrorisme, non seulement en Syrie mais aussi dans le monde entier. Ces pays, avec le régime turc, se rendent complices du meurtre d'innocents à Alep, Damas, Jarablos, Paris, Lyon, Bruxelles et Berlin. Le fait est qu'un acte de terrorisme demeure inqualifiable et que le terrorisme ne connaît ni religion, ni patrie ni nationalité.

La République arabe syrienne souligne à nouveau que toute partie qui lutte contre le terrorisme sur son sol doit le faire en coordination totale avec les autorités et l'armée syrienne qui mène cette bataille vaillamment et avec acharnement depuis plus de cinq ans. Le Gouvernement ne faillira pas à sa mission qui est de combattre le terrorisme et de s'employer à parvenir à une issue politique à la crise dans le pays grâce à un dialogue intersyrien, sans ingérence extérieure et sans conditions préalables, ce qui mettra fin de manière décisive au terrorisme en Syrie.

Le Gouvernement syrien demande au Conseil de sécurité de s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationales et demande que la Turquie se retire immédiatement du territoire syrien, respecte la souveraineté nationale, l'intégrité de son territoire et de son peuple, cesse de soutenir des groupes terroristes sous leurs diverses appellations et ferme hermétiquement sa frontière avec la République arabe syrienne, conformément aux résolutions de la légalité internationale ayant force contraignante et aux résolutions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme, et s'engage à appliquer ces résolutions, tout particulièrement les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Bashar **Ja'afari**